

Informations de base

2020/0362(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Règles communes garantissant une connectivité de base du transport routier de marchandises et de passagers à l'issue de la période de transition prévue par l'accord sur le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique

Subject

3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises

Zone géographique

Royaume-Uni

Procédure terminée

Acte final

[Règlement 2020/2224](#)
JO L 437 28.12.2020, p. 0074